

TRÉSORERIE STABLE D'ENTREPRISES

STRATÉGIE RENDEMENT OBLIGATAIRE

ÉCHELLE DE RISQUE SELON DIC 1  7

CRÉATION DE VALEUR SUR LE LONG TERME

Créé le 10 décembre 2019, le FCP **Stratégie Rendement Obligatoire** est une solution pertinente pour la gestion des trésoreries stables d'entreprises.

UNE GESTION LISIBLE ET PRAGMATIQUE

L'objectif du FCP **Stratégie Rendement Obligatoire** est de rechercher - sur la durée de placement recommandée d'au moins 3 ans - une performance annuelle nette de frais de gestion, au moins égale à **Euribor 3 mois + 2 %**.

Il met en œuvre une stratégie orientée dans l'investissement en produits de taux, consistant notamment à sélectionner et investir majoritairement dans des **obligations à moyen terme** avec un double objectif.

D'une part les **porter jusqu'à leur terme** et d'autre part **arbitrer des positions lors de fortes variations** structurelles des taux afin d'optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille.

La gestion en est confiée à l'équipe obligataire de Sunny AM, composée de **Jacques CADENAT** (Directeur de la gestion) et de **Kévin GAMEIRO** (analyste-gérant et spécialiste du marché du « High Yield »).

OBJECTIF DE GESTION

- Rechercher, sur la durée de placement recommandée de 3 ans au moins, une **performance annuelle nette* au moins égale à Euribor 3 mois + 2 %**,
- Des **moteurs de performance complémentaires**, visant à saisir les opportunités identifiées par l'équipe de gestion sur le marché du crédit européen.

L'ÉQUIPE DE GESTION

**Jacques CADENAT**

Directeur de la gestion

**Kévin GAMEIRO**

Analyste-gérant

STRATÉGIE RENDEMENT OBLIGATAIRE

POURQUOI S'Y INTÉRESSER ?



PORTAGE OBLIGATAIRE

comme technique de gestion

- une technique permettant de répondre à la problématique de **lisibilité et de mesure du risque**,
- quelle que soit l'évolution des taux, si l'obligation est portée à son terme, le résultat est connu à l'avance (sauf défaut de l'émetteur).



ESG

du sens à votre épargne

- une méthodologie d'investissement intégrant des critères extra-financiers,
- une attention particulière portée à la durabilité des investissements et pour les sujets de gouvernance,
- une politique d'exclusions sectorielles formalisée : extraction de charbon, tabac, pornographie.



SIMPLICITÉ, MESURE DU RISQUE & LIQUIDITÉ

- une stratégie **simple et lisible**, le portage obligataire, uniquement sur des obligations émises en euros,
- en cas de baisse du fonds, les coupons continuent d'alimenter le portefeuille,
- une valeur liquidative quotidienne.



SAVOIR-FAIRE

la gestion Sunny AM

- plus de 10 années d'expérience en matière de conception de solutions destinées à la gestion de trésorerie stable d'entreprises.
- un savoir-faire éprouvé en matière de gestion obligataire.

QUELLES LIMITES ?

- Risque de perte en capital, pas de garantie de performance.
- Une sélection des placements pas forcément les plus performants parmi les actifs disponibles, du fait des anticipations de l'équipe de gestion.
- En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de l'obligation peut baisser en cours de vie.
- Le défaut de l'émetteur peut entraîner la perte de tout ou partie du capital investi sur ses émissions
- Le FCP pourra présenter une volatilité élevée.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

	STRATÉGIE RENDEMENT OBLIGATAIRE
Code ISIN	Part C: FR0013455987 et Part I: FR0014001TZ9
Date de création	10/12/2019
Durée de placement recommandée	3 ans minimum
Frais de gestion maximum du fonds	Part C: 1,1% TTC et Part I: 0,85 % TTC
SFDR (réglementation disclosure)	Article 8

RAPPEL DES PRINCIPAUX RISQUES

(cf. prospectus)

Risque discrétionnaire, Risque de perte en capital, Risque de contrepartie, Risque actions, Risque de liquidité, Risque de taux, Risque de crédit, Risque de haut rendement, Risque des marchés émergents, Risque lié aux petites et moyennes capitalisations, Risque lié à la gestion discrétionnaire et aux stratégies mises en place dans les fonds sous-jacents, Risque de liquidité, Risque de change, Risque instruments dérivés.

Le fonds ne présente aucune performance garantie, celle-ci étant liée à l'analyse des gérants et à l'aspect discrétionnaire de leur gestion.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié. L'ensemble des informations contenu dans ce document est susceptible de modification à tout moment, sans information préalable. Le souscripteur éventuel, au regard de sa situation personnelle et notamment sur sa qualité éventuelle de non-résident, est invité au préalable à s'assurer de la compatibilité de la souscription avec toute réglementation dont il est susceptible de relever. Il appartient au souscripteur avant toute décision d'investissement, d'une part de s'assurer que l'OPC considéré correspond à sa situation financière, à ses objectifs d'investissement et à sa sensibilité au risque, et d'autre part, de prendre connaissance du prospectus, ou le cas échéant du DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) pour les OPC de droit français. La distribution est interdite à toute autre personne ou entité qui ne devrait pas s'appuyer sur les informations qu'il contient, de même que sa reproduction totale ou partielle.

Ce document a été préparé par SUNNY ASSET MANAGEMENT, société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP08000045. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne peut être considéré comme une offre ou une sollicitation de souscription, d'achat, de vente ou de prêt d'OPCVM, de valeurs mobilières ou autres instruments financiers ou de souscrire à des services de gestion ou de conseil.